|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Fédéral | 39e | 1ère | Discours du budget | 2 mai 2006 | Jim Flaherty | Ministre des Finances | PC |

[**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC)**](http://data.parl.gc.ca/widgets/v1/fr/intervention/1512060)propose:

|  |  |
| --- | --- |
|  | Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement. |

    -- Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de déposer les documents budgétaires pour 2006, y compris les avis de motions de voies et moyens. Les détails des mesures figurent dans les documents et je demande que l'étude de ces motions soit inscrite à l'ordre du jour.

    J'annonce également que le gouvernement déposera, à la première occasion, des projets de loi pour mettre en œuvre des mesures annoncées dans ce budget.

    Le budget est équilibré, nos dépenses sont ciblées et les taxes et impôts diminueront pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

[*Français*]

    Les budgets nous renseignent sur nos motifs et nos objectifs. Ils nous renseignent aussi sur nos priorités.

[*Traduction*]

    Le gouvernement est déterminé à agir, tout particulièrement en matière d’allégement fiscal. Pendant des années, Ottawa a surtaxé les Canadiens. Dans le présent budget, nous leur accordons un véritable allégement fiscal.

     Un allégement fiscal concret, qui fait la différence et sur lequel on peut compter.

     Voilà le but ultime de ce budget.

    La TPS. À compter du 1er juillet, la taxe sur les produits et services sera réduite et passera de 7 à 6 p. 100.

    La garde d’enfants. À compter du 1er juillet, les familles ayant des enfants de moins de six ans recevront une prestation mensuelle de 100 $ par enfant -- c’est-à-dire 1 200 $ par année.

    Le revenu d’emploi. À compter du 1er juillet, ce budget crée un tout nouveau crédit canadien pour emploi de 1 000 $. Ce crédit permettra de réduire les coûts assumés par les Canadiens pour leur travail, et il tiendra compte des frais liés notamment aux ordinateurs à domicile, aux uniformes et aux fournitures.

    L'impôt sur le revenu des particuliers. À compter du 1er juillet, le taux le plus bas de l’impôt du revenu des particuliers passera de 16 à 15,5 p. 100.

    **Des voix:** Bravo!

  [**Le Président**](http://data.parl.gc.ca/widgets/v1/fr/intervention/1512063)**:**

    À l'ordre, s'il vous plaît. je sais que l'enthousiasme règne à la Chambre aujourd'hui, mais les députés doivent réduire un peu le bruit de manière à ce que nous puissions entendre le ministre des Finances, qui a la parole.

[**L'hon. Jim Flaherty**](http://data.parl.gc.ca/widgets/v1/fr/intervention/1512064)**:**

    Monsieur le Président, le montant que tous les Canadiens peuvent gagner sans devoir payer d’impôt fédéral sera augmenté, et ce, en 2005, en 2006 et en 2007.

    Ce budget changera les choses pour vrai.

    À la suite de ces réductions d’impôt, environ 655 000 Canadiens à faible revenu ne paieront plus d’impôt fédéral.

    Les familles qui gagnent de 15 000 $ à 30 000 $ par année vont épargner environ 300 $ en 2007. Les familles qui gagnent de 30 000 $ à 45 000 $ vont épargner plus de 500 $. Et les familles qui gagnent de 45 000 $ à 60 000 $ vont épargner plus de 640 $.

    Après la réduction de la TPS, une famille vivant en banlieue qui achète une maison neuve de 350 000 $ va épargner 2 310 $.

    Ce budget prévoit des allégements fiscaux de près de 20 milliards de dollars pour les particuliers canadiens. Il contient plus d’allégements fiscaux que les quatre derniers budgets fédéraux réunis.

    Ce budget prévoit deux fois plus d’allégements fiscaux que de nouvelles dépenses. Pour chaque dollar d’impôt que nous dépensons, nous allons remettre 2 $ d’impôt aux Canadiens, qui travaillent dur. Il y a plus, monsieur le Président.

[*Français*]

    Les petites entreprises sont un élément essentiel de l'économie canadienne.

    Environ 87 p. 100 de toutes les entreprises canadiennes sont de petites entreprises. Elles représentent plus de 50 p. 100 des emplois au pays.

[*Traduction*]

    Dans ce budget, il y a des mesures pour favoriser l’essor des petites entreprises. À compter du 1er janvier 2007, le montant du revenu d’une petite entreprise qui donne droit au taux réduit de l’impôt fédéral va passer de 300 000 $ à 400 000 $. Et le taux de 12 p. 100 qui s’applique au revenu admissible de petite entreprise sera réduit et passera de 11,5 p. 100 en 2008 à 11 p. 100 en 2009.

    Pour aider les petites entreprises, à compter du 1er juillet, il n’y aura plus de droit d’accise sur tout le vin canadien produit par de petits producteurs. À compter du 1er juillet, le taux des droits d’accise sur la bière produite par des microbrasseries sera réduit.

    Pour exceller sur la scène économique mondiale, le Canada doit avoir un régime concurrentiel d’impôt des entreprises. Nous devons créer un climat propice aux dépenses en immobilisations et à l’innovation. Les sociétés canadiennes ont déjà prouvé qu’elles peuvent se tailler une place parmi les meneurs. Nous devons maintenant leur permettre de les dépasser.

    Dans ce budget, à compter du 1er janvier 2008, le taux général d’imposition des sociétés sera fixé à 20,5 p. 100, dans le cadre de notre engagement à ramener ce taux à 19 p. 100 d’ici 2010.

    À compter du 1er janvier 2008, la surtaxe des sociétés sera éliminée. Et, depuis le 1erjanvier de cette année, l’impôt fédéral sur le capital est éliminé, c’est-à-dire deux ans avant la date prévue.

[*Français*]

    Je vous ai fait part de chiffres impressionnants, mais ce qui importe le plus, c'est leur signification pour les Canadiens dans leur vie de tous les jours.

[*Traduction*]

    À l’heure actuelle, bon nombre de familles canadiennes doivent encore lutter pour joindre les deux bouts. Les Canadiens paient beaucoup trop d’impôt. Cette situation est loin d’aider les familles. Elle nuit à la création d’emplois et de débouchés pour les petites entreprises. Elle décourage l’innovation et l’investissement. Elle limite la productivité.

[*Français*]

    Comme je vais l'expliquer dans quelques instants, l'excédent budgétaire est plus élevé que prévu dans la *Mise à jour économique et financière* de 2005.

    Nous aurions pu décider de dépenser tout l'argent en surplus que nous avons perçu des contribuables, mais cela n'aurait pas été responsable. Cet argent sera plus utile si nous le rendons aux Canadiens.

    La réduction importante et immédiate de l'impôt pour tous les Canadiens est notre priorité. Aujourd'hui, nous présentons des résultats.

[*Traduction*]

    Dans ce budget, nous appliquons 29 réductions d’impôt distinctes dans tous les secteurs de revenu du gouvernement. Taxes à la consommation, impôt des sociétés, impôt sur le revenu, impôt des entreprises, taxes d'accise: le gouvernement perçoit de l’argent des Canadiens dans tous ces secteurs, mais notre gouvernement en prendra moins. Et ce que nous allons prendre, nous allons l’utiliser plus efficacement en ciblant les priorités.

    Une de nos priorités est d’encourager les métiers spécialisés. Le Canada connaît une grave pénurie de gens de métier. Le gouvernement prend donc des mesures pour encourager les apprentis et appuyer leur formation.

    Ce budget propose un nouveau crédit d’impôt d’au plus 2 000 $ pour la création d’emplois d’apprentis, à chacune des deux premières années de leur contrat.

    Il prévoit aussi une nouvelle subvention aux apprentis de 1 000 $ par année pour les deux premières années d’un programme Sceau rouge et d’autres programmes.

    Nous allons investir plus de 500 millions dans les deux prochaines années pour ces deux mesures, qui vont profiter à environ 100 000 apprentis. J’aimerais remercier les membres de l’opposition qui nous ont donné leur avis au sujet de ces initiatives.

    Le coût des outils peut être un obstacle pour les Canadiens qui veulent travailler dans les métiers spécialisés. Ce budget propose une nouvelle déduction de 500 $ pour le coût des outils — en plus du nouveau crédit canadien pour emploi de 1 000 $.

    Nous allons investir 155 millions de dollars dans les deux prochaines années pour cette déduction pour le coût des outils, qui va profiter à environ 700 000 gens de métier qui ont un emploi au Canada.

[*Français*]

    Une bonne éducation est la clé d'un grand avenir pour nos jeunes Canadiens. Elle permet aussi au pays de compter sur une main-d'oeuvre prête à travailler fort et à progresser.

     Pour encourager les Canadiens à faire des études post-secondaires, ce budget consacre 370 millions de dollars additionnels pour favoriser l'excellence et faciliter l'accès à nos collèges et universités.

[*Traduction*]

    En outre, nous allons éliminer l’impôt fédéral sur tous les revenus de bourses d’études et de perfectionnement.

    Nous allons aussi établir un crédit d’impôt pour manuels, qui profitera à environ 1,9 million d’étudiants canadiens, au coût de 260 millions de dollars sur deux ans.

    Toujours pour les étudiants, et pour leurs parents, nous allons rendre l’accès plus facile au Programme canadien de prêts aux étudiants en réduisant la contribution obligatoire des parents. Donc, 30 000 étudiants de plus auront accès à ce programme. Environ 25 000 étudiants qui ont déjà des prêts pourront augmenter leur emprunt.

    Notre pays a été bâti par des gens qui cherchaient à améliorer leur qualité de vie et celle de leurs familles. Ils sont venus ici pour y trouver des débouchés tout en nous faisant profiter de leur culture, de leurs compétences et de leur énergie. Le gouvernement va augmenter son aide aux nouveaux Canadiens pour leur faciliter la tâche.

    Dès maintenant, le droit de résidence permanente est réduit de 50 p. 100, et il passe de 975 $ à 490 $.

    Nous augmentons de 307 millions le financement accordé à l’établissement des immigrants.

    Nous adopterons une mesure pour établir l’Agence canadienne d’évaluation et de reconnaissance des titres de compétence.

    Le gouvernement s’engage à appuyer le secteur canadien des ressources.

    Dans le budget, nous éliminons l’impôt que doivent payer les Canadiens dans le secteur de la pêche lorsqu’ils transfèrent des biens de pêche à leurs enfants.

    Nous appliquons aux pêcheurs le même traitement qu’aux agriculteurs et aux propriétaires de petites entreprises: eux aussi auront droit à une exonération cumulative de 500 000 $ des gains en capital.

     La semaine dernière, sous la direction de notre premier ministre, le gouvernement a négocié une entente historique sur le bois d’œuvre avec les États-Unis.

    Nous allons continuer d’appuyer le secteur canadien de l’exploitation forestière. Dans les deux prochaines années, nous allons investir 400 millions de dollars pour encourager la compétitivité à long terme de ce secteur essentiel, pour favoriser l’adaptation des travailleurs et pour lutter contre l’infestation de dendoctrone du pin en Colombie-Britannique.

[*Français*]

    Le budget va aider le Canada à devenir plus compétitif sur le marché mondial.

    Toutefois, nous allons aussi nous assurer que les Canadiens touchés par des mesures d'ajustement économique à l'échelle mondiale reçoivent une aide — surtout les travailleurs âgés.

     En ayant accès à des débouchés, ces Canadiens vont pouvoir continuer de mettre en valeur leur talent et leur expérience au profit de notre économie.

    Le gouvernement va amorcer une étude de faisabilité au sujet des mesures d'aide à ces travailleurs, y compris la possibilité d'accorder un soutien du revenu et d'appliquer des mesures de recyclage. J'aimerais remercier certains députés de l'opposition qui nous ont donné leur avis à ce sujet.

[*Traduction*]

    Les familles et les collectivités sont une priorité de notre gouvernement. Les familles sont le fondement de notre société. Les collectivités sont les liens qui nous unissent, mais il est difficile pour les parents de concilier travail et obligations familiales. De plus, certaines personnes et certains groupes de notre société ont besoin d’une aide particulière.

     Pour le gouvernement, le soutien aux familles commence par donner à toutes les familles le choix du type de service de garde d’enfants. Cela signifie aussi aider tous les membres de nos collectivités à bien vivre et à réaliser leur potentiel.

     Tous les Canadiens y gagneront, car les parents auront plus de choix pour répondre aux besoins de leurs enfants. Les personnes qui ont des défis spéciaux ne seront pas laissées de côté. Les groupes qui ont des besoins spéciaux ne seront pas oubliés.

    Notre gouvernement reconnaît le caractère unique de chaque famille, mais tous les parents canadiens essaient d’arriver à l’équilibre entre le travail et les obligations familiales et de répondre aux besoins de chacun de leurs enfants. Que les enfants soient confiés à une garderie réglementée ou qu’ils restent à la maison avec un de leurs parents ou grands-parents, ou avec un voisin de confiance, nous nous engageons à appuyer le choix de tous les parents canadiens.

     Avec ce budget, nous allons consacrer 3,7 milliards de dollars sur deux ans à la Prestation universelle pour la garde d’enfants, qui se traduira par le paiement à toutes les familles de 1 200 $ par année pour chaque enfant de moins de 6 ans. Cette prestation n’aura pas d’effets sur les autres prestations fédérales fondées sur le revenu, et elle sera versée à compter du 1er juillet.

     Je tiens à remercier les provinces qui ont déjà déclaré qu’elles n’allaient pas récupérer ce montant.

     Même si la Prestation universelle pour la garde d’enfants permettra aux familles de choisir le type de service de garde d’enfants qu'elles désirent, nous avons aussi l’intention d’investir pour établir de nouvelles places en garderie. Le budget prévoit 250 millions de dollars à compter de 2007 pour créer des places en garderie dans le cadre du Plan universel pour la garde d’enfants. Nous allons unir nos efforts avec ceux des gouvernements, des entreprises et des organismes communautaires pour élaborer un plan efficace, un plan qui permettra vraiment de créer des places en garderie.

    Chaque enfant est unique. Les parents savent que chaque enfant est doué à sa façon. Ils savent aussi que, parfois, les enfants ont besoin d’une aide spéciale pour réaliser leur potentiel, mais il peut être très coûteux d’obtenir cette aide.

    Les Canadiens favorisent la compassion, le respect et l’inclusion. Pour appuyer ces valeurs, le gouvernement augmente le maximum annuel de la Prestation pour enfants handicapés pour le porter de 2 044 $ à 2 300 $ à compter du 1er juillet. Nous allons aussi rendre davantage de familles admissibles à cette prestation.

    Nous portons le montant maximal du supplément remboursable pour frais médicaux de 767 $ à 1 000 $ pour l’année d’imposition 2006. Ce supplément encourage les Canadiens handicapés à travailler car il remplace en partie le remboursement des frais médicaux et autres frais liés à l’invalidité qu'ils reçoivent des services d'aide sociale, mais qu'ils perdent en arrivant sur le marché du travail.

    De plus, les parents et grands-parents d’un enfant lourdement handicapé ont un grave problème à surmonter. Ils doivent trouver une façon d’assurer la sécurité financière à long terme de leur enfant lorsqu’ils ne seront plus en mesure de lui fournir un soutien. Le gouvernement va créer un petit groupe d’experts pour examiner les façons d’alléger ce problème.

    Nous pouvons en faire plus pour les enfants et les familles. Pour bien des Canadiens, comme ceux de ma municipalité, Whitby, le transport des jeunes pour leur entraînement de hockey ou une partie de soccer fait partie de la routine. Nous le savons tous. Pour bien des enfants, c’est un élément essentiel de leur développement, mais cela entraîne souvent des frais supplémentaires – parfois importants – dans le budget de la famille. C’est pourquoi dans ce budget, le gouvernement propose un crédit d’impôt pour la condition physique pouvant aller jusqu’à 500 $ pour couvrir les frais d’inscription d’enfants à des activités sportives.

[*Français*]

    Nos aînés ont beaucoup contribué à l'essor du pays. Nous leur devons notre appui pour leur permettre de profiter des bonnes années qu'il leur reste. Nous devons aussi leur offrir une sécurité supplémentaire après une vie passée à contribuer au bien-être de notre société.

    Pour augmenter l'aide aux aînés canadiens, le gouvernement double le montant du revenu qui peut être déduit au moyen du crédit pour revenu de pension. Le montant du crédit passe de 1 000 $ à 2 000 $ à compter de l'année d'imposition 2006. Cette mesure va profiter à environ 2,7 millions de contribuables. Elle va permettre aux pensionnés admissibles d'épargner jusqu'à 155 $. Et elle va permettre à environ 85 000 pensionnés de ne plus payer d'impôt fédéral.

[*Traduction*]

    Les peuples de beaucoup de nations vivent bien chez nous, et ils participent à l’essor de notre pays, mais nos Premières nations, les premiers occupants de ce pays, ont des défis spéciaux à relever. Nous devons aider les collectivités autochtones du Canada à répondre à leurs besoins particuliers. Nous prévoyons 450 millions de dollars pour améliorer le traitement de l’eau potable et le logement sur les réserves, l’éducation, et la situation socioéconomique des femmes, des enfants et des familles autochtones. Nous confirmons qu’une somme pouvant atteindre 300 millions de dollars sera accordée aux provinces pour leur permettre de répondre aux besoins immédiats concernant le logement des Autochtones hors réserve. Nous réservons des fonds pour respecter les obligations du gouvernement dans le dossier des pensionnats indiens.

    Il n’y a pas assez de logements abordables pour les personnes et les familles qui en ont besoin. Certains sont sans abri. Nous devons dès maintenant faire plus pour corriger cette situation. Le gouvernement va accorder jusqu’à 800 millions de dollars pour un grand investissement ponctuel afin d’accroître le nombre de logements abordables dans nos villes et collectivités grâce à une nouvelle Fiducie pour le logement abordable. Pour améliorer la situation critique du logement dans le Nord canadien, le gouvernement fait un investissement ponctuel d’au plus 300 millions pour augmenter le nombre de logements abordables dans les territoires.

[*Français*]

    Le soutien des collectivités est essentiel pour les arts et la culture au Canada. En encourageant les dons à des organismes de bienfaisance de la collectivité, nous croyons que le soutien financier dans ce secteur va augmenter. Le budget élimine tout de suite l'impôt sur les gains en capital pour les dons de titres cotés en bourse à des organismes de bienfaisance. Cette mesure permettra de créer un réseau de dons d'environ 300 millions de dollars par année qui pourra servir à appuyer des activités et des projets de bienfaisance de grande valeur.

    De plus, le budget augmente de 50 millions de dollars sur deux ans l'aide accordée aux milieux des arts et de la culture.

[*Traduction*]

    L’investissement dans l’infrastructure – ponts, routes et transport en commun – est une priorité de notre gouvernement. Un grand pays à vocation commerciale comme le Canada doit compter sur la meilleure infrastructure routière et frontalière possible. Les retards dans le transport des marchandises vers les marchés entraînent des coûts supplémentaires et diminuent la compétitivité de nos entreprises canadiennes. Le gouvernement a donc décidé d’augmenter l’investissement du Canada dans la nouvelle infrastructure routière et frontalière. Il s’agit d’un engagement à long terme qui prévoit un investissement sans précédent.

    Nous allons maintenir les fonds actuels d’environ 3,9 milliards de dollars pour des initiatives d’infrastructure en cours. Et nous allons maintenir notre engagement à rembourser la taxe fédérale sur l’essence en vertu du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités et celui de rembourser au complet la TPS et la fraction fédérale de la TVH versée par les municipalités. Ces mesures fiscales vont représenter 7,1 milliards de dollars en soutien à l’infrastructure pour nos villes et municipalités sur les quatre prochaines années.

    En outre, dans les quatre prochaines années, nous allons investir au total 16,5 milliards de dollars dans de nouvelles initiatives d’infrastructure, notamment 3,5 milliards cette année et 3,9 milliards l’an prochain. Nous allons fournir plus de 5,5 milliards de dollars en nouveau financement fédéral au Fonds pour l’infrastructure routière et frontalière, au Fonds sur l’infrastructure municipale rurale, au Fonds canadien sur l’infrastructure stratégique, à la Fiducie d’investissement pour les transports en commun et à l’Initiative de la porte d’entrée canadienne du Pacifique.

    Ces investissements accrus permettront d'appuyer d’autres améliorations de l’infrastructure municipale aux quatre coins du pays telles que le projet de l’organisme Evergreen à l’emplacement de l’ancienne briqueterie Don Valley Brick Works, à Toronto.

     En tant que ministre responsable de la région du Grand Toronto, je suis conscient de l'importance d'une infrastructure efficace du transport en commun pour maintenir une excellente qualité de vie. Les Canadiens qui vivent en ville se préoccupent de la congestion routière et des émissions nuisibles qui l'accompagnent. Notre gouvernement reconnaît qu'un investissement dans l'infrastructure du transport en commun peut aider à protéger l'environnement. Le budget prévoit une somme pouvant atteindre 1,3 milliard de dollars pour appuyer les dépenses en immobilisation dans le transport en commun.

    À compter du 1er juillet, nous allons aussi accorder un crédit d'impôt de 15,5 p. 100 pour le coût des laissez-passer du transport en commun. Une personne qui achète un laissez-passer mensuel de 80 $ économisera jusqu'à 150 $ en impôt au cours de l'année, ce qui représente environ deux mois de transport gratuit par année. Au total, cet avantage va représenter 370 millions de dollars pour les Canadiens qui utilisent ce mode de transport écologique.

    Le crédit pour laissez-passer de transport en commun sera financé par des sommes réaffectées à même les ressources existantes réservées aux programmes sur les changements climatiques. Un montant important de deux milliards de dollars répartis sur cinq ans sera consacré à un programme proprement canadien en matière de changements climatiques que prépare actuellement la ministre de l'Environnement.

    Les agriculteurs nourrissent nos villes, notre pays et le monde.

[*Français*]

    Ils maintiennent la vigueur de nos collectivités rurales.

[*Traduction*]

    Cependant, la chute des prix et les différends commerciaux créent de vrais problèmes financiers. Les programmes actuels d'assurance et de soutien du revenu ne sont pas suffisants.

    Même s'ils résistent bien à toutes ces pressions, les agriculteurs canadiens ont besoin d'une aide accrue. Cette année sera très difficile, et nous le savons.

    Pour aider les agriculteurs et les collectivités agricoles, une des premières mesures de notre gouvernement a été d'accélérer le versement de 755 millions de dollars en vertu du Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux.

    Ce budget va plus loin. Nous allons fournir 500 millions de dollars de plus par années pour aider l'agriculture et pour collaborer avec les agriculteurs et d'autres intervenants afin d'assurer un avenir plus prospère à ce secteur primaire important de l'économie.

    Nous nous sommes déjà engagés en ce sens. Mais nous nous engageons encore plus aujourd'hui. Compte tenu des besoins actuels des agriculteurs, nous annonçons un investissement supplémentaire immédiat de 1 milliard de dollars pour les aider cette année.

    L'aide nouvelle aux agriculteurs canadiens cette année va donc s'élever au total à 1,5 milliard de dollars. Cet investissement supplémentaire va aider les agriculteurs pendant que nous passons à un nouveau programme de stabilisation du revenu agricole et d'aide en cas de catastrophe.

    Nous allons remplacer le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole par un programme plus efficace pour répondre aux besoins des agriculteurs. En vue d'adopter dès maintenant un programme plus efficace, nous allons fournir des fonds ponctuels en vertu de ce programme pour fournir une aide mieux adaptée et mettre en place une plus grande protection contre les pertes, dont le coût sera partagé avec les provinces et les territoires.

    Nous allons aussi mettre en oeuvre un programme de cultures fourragères de couverture pour aider les agriculteurs à faire face aux dommages causés par l'inondation de leurs champs.

    La sécurité est une priorité de notre gouvernement. Les Canadiens veulent savoir que nous pouvons faire notre part pour établir la paix et la sécurité à l'échelle mondiale. Par contre, nos hommes et nos femmes en uniforme n'ont pas les outils qu'il faut pour faire leur travail.

    Les hommes et les femmes des Forces canadiennes consacrent leur vie au service de ce pays. Ces soldats incarnent le caractère et le dévouement de nos Forces canadiennes, et chacun d’eux mérite notre reconnaissance et notre plein appui.

    Dans ce budget, monsieur le Président, nous investissons 5,3 milliards de dollars sur cinq ans afin de donner aux Forces canadiennes le soutien et les ressources dont elles ont besoin pour défendre la souveraineté du Canada, promouvoir nos intérêts nationaux et défendre les valeurs canadiennes à travers le monde.

    Nous allons améliorer l’infrastructure et le logement dans les bases. Et nous allons investir dans le matériel nécessaire à l’appui d’une force navale, terrestre et aérienne multi-rôles et apte au combat.

    Les préoccupations plus vives au sujet de la sécurité à l’échelle mondiale sont un défi particulier pour le Canada. Nous devons renforcer la sécurité à la frontière sans pour autant freiner le commerce.

    Dans ce budget, le gouvernement prévoit 101 millions de dollars sur deux ans pour fournir des revolvers et de la formation aux agents frontaliers et pour éliminer les situations où un agent doit travailler seul. Nous allons consacrer 303 millions de dollars sur deux ans pour assurer aux voyageurs à faible risque un passage sécuritaire et efficient à la frontière. Ces deux mesures feront partie de notre contribution au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Nous allons aussi investir 133 millions de dollars sur deux ans dans l’Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, et 95 millions dans de nouvelles mesures pour augmenter la sûreté du transport ferroviaire de passagers et des transports en commun.

    Notre gouvernement s’engage à faire en sorte que les Canadiens se sentent en sécurité dans leur foyer et dans leur collectivité. La sécurité de nos rues fait partie de notre mode de vie, et cela doit continuer.

    Dans ce budget, nous prenons des mesures concrètes pour lutter contre le crime. Le budget prévoit 161 millions de dollars pour commencer à recruter 1 000 agents de la GRC et procureurs fédéraux pour cibler des priorités en matière d’application de la loi comme le trafic de stupéfiants et la corruption et la sécurité à la frontière.

     Nous investissons 37 millions de dollars pour l’agrandissement de l'École nationale de formation de la GRC afin qu'elle puisse accueillir ces nouveaux agents et en former un plus grand nombre.

    Nous prévoyons des fonds pour agrandir les installations correctionnelles du Canada afin de recevoir les nouveaux détenus par suite des changements apportés aux règles sur les sentences.

    Nous accordons 20 millions de dollars aux collectivités pour prévenir la criminalité chez les jeunes en mettant l’accent les armes à feu, les gangs de rue et le trafic de stupéfiants.

    Enfin, nous prévoyons 26 millions de dollars pour que les victimes d’actes criminels puissent se faire entendre par le système correctionnel fédéral et le système judiciaire et qu’elles aient un meilleur accès aux services, comme le remboursement des frais de déplacement pour participer aux audiences sur les libérations conditionnelles.

[*Français*]

    Les réalisations des Canadiens font l'envie de nombreux pays. Notre économie a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et, en dépit d'un lourd fardeau fiscal, les travailleurs et les gens d'affaires du Canada ont montré au monde ce que peuvent apporter le talent et le travail acharné.

    Considérant notre situation actuelle, les Canadiens ont plusieurs raisons d'avoir confiance. Le chômage est à son plus bas niveau en 30 ans, notre inflation est faible, les consommateurs sont très confiants et les bénéfices des entreprises battent des records.

[*Traduction*]

    Les prévisionnistes du secteur privé ont augmenté leurs prévisions de croissance pour 2006, surtout parce que les prix des produits de base ont augmenté plus que prévu. Le produit intérieur nominal prévu pour 2006 et 2007 dépasse maintenant de plus de 20 milliards de dollars le niveau projeté l’automne dernier.

[*Français*]

    Les risques à surveiller demeurent largement externes: l'incertitude quand aux prix des produits de base, le risque d'une correction soudaine des prix des maisons aux États-Unis et l'impact de l'appréciation du dollar sur le secteur manufacturier canadien.

[*Traduction*]

    Au chapitre des perspectives financières, monsieur le Président, l’excédent fédéral pour 2005-2006 devrait s’établir à 8 milliards de dollars. Les excédents projetés aux fins de planification qui figurent dans le présent budget sont donc nettement plus élevés qu’au moment de la mise à jour économique et financière de 2005.

    Notre gouvernement va consacrer ces excédents à d’importants allégements fiscaux pour tous les Canadiens.

    Compte tenu des réductions d’impôt présentées dans le budget, les revenus de l’État en proportion du PIB devraient diminuer, passant de 16,4 p. 100 en 2004-2005 à 15,5 p. 100 en 2007-2008.

    Je suis fier de pouvoir dire que, grâce à ce budget, la progression des dépenses de programmes devrait être inférieure à l’expansion de l’économie. C’est ainsi que, en proportion du PIB, les dépenses de programmes devraient reculer, passant de 13,7 p. 100 en 2004-2005 à 13 p. 100 en 2007-2008.

    Selon notre plan de réduction de la dette, le ratio de la dette au PIB devrait chuter à près de 31,7 p. 100 d’ici 2007-2008. Nous pourrons ainsi abaisser le ratio de la dette au PIB à 25 p. 100 d’ici 2013-2014, un an plus tôt que prévu.

    L'imputabilité est une priorité de notre gouvernement. Les Canadiens doivent pouvoir faire confiance à leur gouvernement et savoir que l’argent de leurs impôts est bien dépensé.

    Pour notre gouvernement, l’imputabilité est synonyme d’ouverture. Elle signifie que les chiffres doivent être présentés clairement. Elle signifie que notre situation financière doit être présentée avec franchise. C’est ainsi que, à l’occasion, nous allons avoir des excédents non répartis qui seront affectés à des priorités futures. Ce sera d’ailleurs le cas cette année et l’an prochain.

    Les Canadiens vont profiter d’une plus grande imputabilité de la part du gouvernement. Ils sauront si le gouvernement fait preuve de franchise à leur égard. Ils pourront décider de façon éclairée de nos priorités.

    L’imputabilité exige de nouveaux moyens de contrôle. Nous devons faire en sorte que le gouvernement rende des comptes aux Canadiens. Nous devons agir pour que les contribuables puissent ouvrir nos livres et savoir où nous en sommes.

    Le premier projet de loi présenté par le gouvernement a été la Loi fédérale sur l’imputabilité. Cette loi impose au gouvernement, à commencer par le premier ministre, une norme sans précédent.

    Nous fournissons aujourd’hui les fonds nécessaires à la mise en place de ces nouvelles mesures.

    Nous engageons les fonds nécessaires à la mise sur pied du Bureau parlementaire du budget. Grâce à ce bureau, les Canadiens pourront obtenir des renseignements clairs au sujet de notre situation financière auprès d’une source indépendante.

    Nous resserrons également les mécanismes de reddition de comptes du gouvernement en ajoutant aux ressources du Bureau du vérificateur général, du commissaire à l’éthique, du commissaire à l’information et des autres hauts fonctionnaires du Parlement.

    Notre gouvernement compte faire preuve d’ouverture et de franchise envers les Canadiens au sujet de la situation financière du pays. Nous allons donc fournir des mises à jour tous les trois mois sur notre situation financière pour présenter l’information la plus récente.

    Nous allons prendre des décisions budgétaires sur une période de planification de deux ans. Les mesures seront mises en œuvre lorsqu’elles seront abordables et prêtes à appliquer.

    La reddition de comptes exige aussi une gestion financière prudente. Les Canadiens méritent de savoir que l’argent de leurs impôts est utilisé avec efficience et efficacité, et qu’il est consacré à ce qu’ils considèrent comme des priorités.

    Cela n’a pas toujours été le cas. Au cours des cinq dernières années, le total des dépenses de programmes a augmenté de 8,2 p. 100 par année en moyenne. En 2004-2005, les dépenses ont bondi de 14,4 p. 100. Cette progression n’est ni viable, ni souhaitable.

    Le gouvernement prend donc des mesures énergiques pour reprendre le contrôle des dépenses effrénées. L’approche du gouvernement pour le contrôle des dépenses repose sur les trois principes suivants:

    Premièrement, les programmes gouvernementaux doivent cibler les résultats et l’optimisation des ressources.

    Deuxièmement, les programmes gouvernementaux doivent être conformes aux responsabilités du gouvernement fédéral.

    Troisièmement, les programmes qui ne servent plus les fins pour lesquelles ils ont été établis devraient être éliminés.

    Compte tenu de ces principes, le gouvernement lance un examen de son système de gestion des dépenses. De plus, le président du Conseil du Trésor va déterminer des économies de 1 milliard de dollars à réaliser en 2006-2007 et en 2007-2008. Les rapports traitant de ces deux initiatives seront terminés d’ici l’automne.

[*Français*]

    Le rétablissement de l'équilibre fiscal dans la fédération canadienne est une priorité de notre gouvernement.

     Les Canadiens veulent que le pays demeure fort et uni. Par contre, notre fédération pourrait et devrait mieux fonctionner. Le gouvernement fédéral a pris l'habitude de sous-estimer les excédents et de surtaxer les Canadiens, alors que les provinces et les territoires ont du mal à financer des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

     Pour le gouvernement, l'équilibre fiscal signifie qu'Ottawa, les provinces et les territoires doivent être en mesure de cibler leurs grands secteurs de compétence. Ils doivent avoir les ressources nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités.

     Le rétablissement de l'équilibre fiscal va aider les Canadiens à recevoir les services pour lesquels ils ont payé, et va permettre le bon fonctionnement de notre fédération pour le bien de tous les Canadiens.

[*Traduction*]

    Monsieur le Président, le gouvernement partage une préoccupation très importante avec les provinces, les territoires et tous les Canadiens. Les Canadiens ont à cœur l’accès universel à des soins de santé publics de la plus haute qualité. Le financement des soins de santé a augmenté, mais les délais d’attente pour recevoir des traitements ont aussi augmenté.

    Nous sommes déterminés à exécuter le Plan décennal pour renforcer les soins de santé. Les transferts pour les soins de santé vont augmenter de 6 p.100 cette année et l’an prochain, ce qui représente 1,1 milliard de dollars de plus en 2006-2007, et 1,2 milliard de dollars de plus en 2007-2008 par rapport à l'exercice précédent. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement a déjà consacré 5,5 milliards au Transfert visant la réduction des temps d’attente pour aider les Canadiens à recevoir les soins de santé dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.

    Le gouvernement va travailler avec les provinces pour établir une garantie de délai d’attente pour les patients pour que tous les Canadiens reçoivent des traitements médicalement nécessaires dans des délais d’attente cliniquement acceptables.

    Nous nous engageons aussi à faire notre part pour mettre en œuvre la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer. Nous allons investir 52 millions de dollars par année sur les cinq prochaines années pour aider à améliorer les activités de dépistage, de prévention et de recherche, et à coordonner les efforts avec les provinces et les groupes de promotion des soins pour les victimes du cancer.

    Nous allons aussi verser 1 milliard de dollars sur cinq ans pour augmenter la capacité du Canada de réagir de façon efficace aux pandémies et à d’autres urgences de santé publique.

    Monsieur le Président, la péréquation et la formule de financement des territoires aident les Canadiens de toutes les régions du pays à bénéficier d’un niveau de vie acceptable et à profiter des bienfaits que leur apporte ce grand pays qui est le nôtre. Depuis quelques années, ces programmes ne fonctionnent pas aussi bien qu’ils le devraient. Il faut les rendre plus efficaces

    Nous allons renouveler ces programmes en tenant compte des rapports du Conseil de la fédération et du rapport que le Groupe d’experts sur la péréquation va bientôt publier.

    Soucieux de collaborer avec les provinces et les territoires, notre gouvernement a décidé d’augmenter cette année, de façon ponctuelle, la péréquation et la formule de financement des territoires.

    Nous allons verser des fonds aux provinces et aux territoires selon des estimations plus récentes que celles proposées par le gouvernement précédent. De cette façon, six provinces et un territoire recevront plus d’argent que prévu. De plus, aucune province ni aucun territoire ne sera pénalisé, alors qu’ils l’auraient été si nous n’avions pas pris cette décision.

    Les provinces et les territoires vont donc se partager un ajustement ponctuel de 255 millions de dollars cette année.

[*Français*]

    Notre gouvernement est déterminé à assurer la force et l'unité du Canada.

    Les pères de la Confédération ont bâti un système de gouvernement fédéral souple. Chaque génération de Canadiens a fait sa part pour combler les aspirations et relever les défis de son époque.

    Le gouvernement fera preuve de leadership pour que notre système fédéral continue de fonctionner pour le bien de tous les Canadiens.

[*Traduction*]

    Notre approche va s'appuyer sur les cinq principes de base énoncés dans le document d'accompagnement du budget intitulé *Rétablir l'équilibre fiscal au Canada*. Ces principes sont les suivants: tout d'abord, l'imputabilité grâce à la clarté des rôles et des responsabilités des deux ordres de gouvernement, y compris la façon dont le gouvernement recueille et dépense les fonds publics; en deuxième lieu, la responsabilité financière et la transparence budgétaire, en prévoyant de réduire la dette de trois milliards de dollars par année et en exerçant une planification budgétaire fondée sur des informations et des analyses exactes, pertinentes et complètes; troisièmement, des arrangements fiscaux prévisibles à long terme qui appuient de façon adéquate les priorités communes sur la base de formules et de principes transparents; quatrièmement, la compétitivité et l'efficacité de l'union économique canadienne pour garantir la progression du niveau de vie et permettre aux gouvernements de fournir les services de qualité auxquels les Canadiens s'attendent et, en dernier lieu, une gestion efficace de la fédération fondée sur la collaboration qui prévoit des mécanismes intergouvernementaux concrets pour faciliter la participation des provinces dans les domaines de responsabilité fédérale et la prestation plus efficace des services.

    Ce document fera l'objet de vastes consultations, et nous encouragerons les Canadiens à nous faire part de leurs points de vue. Le Parlement va intervenir dans ce dialogue national. Je vais rencontrer mes collègues des provinces et des territoires plus tard au printemps pour amorcer les discussions. Une réunion des premiers ministres aura lieu cet automne. Le budget de 2007 va prévoir les fonds et les mesures législatives nécessaires pour mettre en œuvre nos propositions.

    La prospérité est le dénominateur commun de toutes les priorités dont j'ai traité aujourd'hui. La plus grande priorité du gouvernement est d'assurer une vie meilleure pour tous les Canadiens. Afin d'assurer notre prospérité à long terme, nous devons être plus productifs. Les Canadiens ont bâti un grand pays doté de nombreux avantages. Ils sont des travailleurs acharnés et de grands innovateurs. Par ailleurs, nous sommes face à la concurrence de plus en plus vive de pays comme l'Inde et la Chine. Notre main-d'oeuvre vieillit. Les politiques fiscales du gouvernement ont découragé l'investissement et la création d'emplois.

    Notre gouvernement estime qu'il faut établir une union économique plus forte à l'échelle du Canada et réduire les obstacles au commerce interprovincial si nous voulons augmenter notre productivité et notre compétitivité. Pour cela, il faut réduire la paperasserie et l'impôt des entreprises et éliminer l'impôt sur le capital pour aider les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence de l'économie mondiale et à créer des emplois ici même, pour les Canadiens. Il faut investir dans l'éducation, la recherche et le développement. Il faut aussi que notre frontière demeure ouverte au commerce.

    Pour les Canadiens, cela se traduira par un niveau de vie plus élevé et par une meilleure qualité de vie. Les Canadiens auront accès à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Nous aurons des moyens à la mesure de nos aspirations, à la mesure de ce que nous voulons pour nos familles, pour nos collectivités et pour notre pays, comme les soins de santé et l'éducation.

    Au début de mon discours, j'ai mentionné bon nombre de mesures que prend le gouvernement pour aider à bâtir une vie meilleure pour tous les Canadiens: des mesures pour encourager les Canadiens à se joindre à la population active et à y demeurer, comme le nouveau crédit canadien pour emploi de 1 000 $; des baisses d'impôt pour les petites entreprises; la mise en place d'un climat propice à la création d'emplois et à la croissance en réduisant les taux de l'impôt des sociétés; le soutien de la compétitivité du secteur primaire par des mesures pour les agriculteurs et l'industrie forestière; de grands investissements dans l'infrastructure; et des mesures importantes d'aide à l'éducation et à la formation, dont un milliard de dollars dans la Fiducie d'infrastructure pour l'enseignement postsecondaire.

    Le gouvernement va adopter une approche générale pour l'année à venir, en s'appuyant sur les mesures ciblées proposées dans le budget, afin de mettre au point un programme solide et axé sur les résultats visant à promouvoir un Canada plus concurrentiel et plus productif au profit de tous les Canadiens.

    Hier, j'ai planté un arbre, un érable, avec les élèves d'une nouvelle école primaire de ma circonscription, Whitby—Oshawa. Cela m'a rappelé que ce budget n'est pas seulement une nouvelle feuille de route. Dans ce budget, le nouveau gouvernement du Canada cible les priorités et obtient des résultats dans des dossiers importants pour les Canadiens.

    Nous le faisons de manière que les Canadiens en bénéficient dès maintenant et que nous puissions tous nous dépasser et bâtir un pays plus grand encore. Nous le faisons sur la base de nos principes fondamentaux: une gestion financière rigoureuse, la réduction des impôts et des mesures ciblées sur les grands domaines de responsabilité fédérale.

    Lorsque nous avons demandé l’appui des Canadiens pendant la récente campagne électorale, nous avons pris de fermes engagements. Nous avons énoncé certaines priorités à court terme dans le cadre d’un plan détaillé. Aujourd’hui, nous passons à l’action sur ces priorités, et nous allons encore plus loin.

    Dans ce budget, le nouveau gouvernement du Canada donne suite à son plan de portée plus générale. Nous accordons d’importants allégements fiscaux à tous les Canadiens. Nous agissons pour que l’argent des contribuables soit bien dépensé.

    Nous investissons dans les familles, dans l’éducation, dans les industries, dans la sécurité et dans l’infrastructure. Nous agissons aussi pour assurer le bon fonctionnement de la fédération pour le bien de toutes les régions du pays.

    Notre action se traduira par un Canada plus fort et par une vie meilleure pour tous les Canadiens.

    Notre gouvernement sait combien il est important pour toutes les familles de combler leurs besoins immédiats et de préparer l’avenir pour que nos enfants profitent de tous les avantages d’habiter un grand pays comme le Canada. Le gouvernement se consacre à cette cause, au service de tous les Canadiens.

    Dans ce budget, nous ciblons les priorités -- immédiates et à long terme -- et nous livrons la marchandise.

    Comme je l’ai dit au début de ce discours, le budget est équilibré, les dépenses sont ciblées et les impôts de tous les Canadiens vont diminuer.

    Nous avons un plan. Il s’agit maintenant de bâtir un Canada plus fort et encore meilleur.